Le Centre Interdépartemental de Gestion de la **Petite couronne (Centre organisateur)**

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la **Grande couronne**

Le Centre de Gestion de la **Seine-et-Marne**

Les Centres de Gestion de la région **Centre-Val de Loire**

Co-organisent

LES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2027

FILIÈRE TECHNIQUE – CATÉGORIE A

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Épreuves d'admissibilité	Épreuves d'admission
Du 8 décembre 2026 au 13 janvier 2027	**21 janvier 2027**	**16 et 17 juin 2027** *Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement.*	Épreuve écrite facultative de langues concours interne **12 octobre 2027** Épreuve d'entretien concours interne Épreuve d'entretien et oral facultatif de langues concours externe **À compter du 22 novembre 2027** *Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement.*

Les préinscriptions sont à effectuer par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr.

La préinscription doit être validée via l'espace sécurisé, sur le site www.cig929394.fr, en cliquant sur « valider ma préinscription » au plus tard le 21 janvier 2027, 23h59 heure métropolitaine.

TOUTE PRÉINSCRIPTION NON VALIDÉE DANS LES DÉLAIS SERA AUTOMATIQUEMENT ET DÉFINITIVEMENT ANNULÉE.

Le CIG Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de modifier les dates des épreuves d'admission.

Le **certificat médical** de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, établi moins de 6 mois avant les épreuves, doit être transmis au plus tard le **31 mars 2027**.

La **condition de diplôme ou d'équivalence** pour le concours externe devra être justifiée au plus tard le **16 juin 2027**.

Les candidats au concours externe doivent transmettre la **fiche individuelle de renseignement** au plus tard le **21 janvier 2027**.

Les candidats titulaires d'un **doctorat** peuvent présenter leur parcours dans la fiche individuelle et fournir le diplôme au plus tard le **16 juin 2027**.

Nombre de postes ouverts fixé à 745 répartis comme suit :			
Spécialités	**Externe**	**Interne**	**Total**
Ingénierie, gestion technique et architecture	190	63	**253**
Infrastructures et réseaux	94	31	**125**
Prévention et gestion des risques	72	22	**94**
Urbanisme, aménagement et paysages	45	14	**59**
Informatique et systèmes d'information	161	53	**214**
Total	**562**	**183**	**745**

Conditions d'inscription

Le concours externe sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires :

- D'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues aux articles L.642-1 et suivants du code de l'éducation
- Ou d'un diplôme d'architecte
- Ou d'un diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à 5 ans d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des spécialités et reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par la sous-section 2 de la section 2 du chapitre V du titre II du livre III du code général de la fonction publique

L'appréciation du caractère scientifique ou technique de ces diplômes peut nécessiter la saisine de la commission d'équivalence placée auprès du CNFPT. Dans ce cas, le centre organisateur invitera les candidats à déposer une demande d'équivalence, en application des articles R.325-16 et R.325-17 du code général de la fonction publique.

Demande d'équivalence de diplômes

Les candidats titulaires d'un diplôme ou titre autre que ceux requis, et les candidats se prévalant d'une expérience professionnelle, soit en complément de diplômes ou titres autres que ceux requis, soit en l'absence de tout diplôme, sont invités à saisir la commission d'équivalence au plus tôt, sans attendre d'y être invité par le centre de gestion organisateur.

NB : Les candidats titulaires de titres ou diplômes délivrés par un état autre que la France, devront obligatoirement saisir la commission d'équivalence.

La saisine de la commission d'équivalence de diplômes se fait depuis la plateforme démarche.numerique.gouv.fr ou via le site internet du CNFPT : www.cnfpt.fr.

Secrétariat de la commission d'équivalence de diplômes – 80 rue de Reuilly – CS 41232 – 75578 Paris cedex 12
Tel. : 01 55 27 41 89 – Courriel : equivalence.diplomes@cnfpt.fr

Candidats titulaires d'un doctorat

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L.412-1 du code de la recherche, présenter leur parcours en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat.

Dispense de diplôme

- Les mères et pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement
- Les sportifs, arbitres et juges de haut niveau figurant sur la liste publiée l'année du concours par le ministre des Sports

Le concours interne sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.
Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins de services publics effectifs.
Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.

Le concours interne est également ouvert aux candidats qui justifient d'une durée de services accomplis dans une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 précitée exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces États une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés.

CIG Petite Couronne - 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex
T. +33 1 56 96 80 80 – **www.cig929394.fr** – concours@cig929394.fr